



La porte de l'Espoir

79 rue Haftelberg 67470 WINTZENBACH E-mail : laportedelespoir@gmail.com
Facebook : @portedelespoir site web : <https://laportedelespoir.org/>

MODALITÉS POUR DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

04/2022

Vous souhaitez nous aider et envisagez de vous engager en tant que famille d'accueil.
Vous trouverez ici réponse à vos questions.

1. Que dois je faire en tant que famille d'accueil ?

"Être Famille d'Accueil c'est:

- Offrir à l'animal la chaleur et l'affection dont il a besoin pour ne pas souffrir de l'abandon.
- Lui permettre d'évoluer temporairement dans un foyer aimant, en attendant qu'il soit adopté par SA famille définitive.
- S'engager à **le nourrir**, l'éduquer, le soigner
- Ne pas oublier que **l'animal reste la propriété de l'association**. Ce n'est pas à vous de décider de l'adoption (ou l'euthanasie) de l'animal sans le consentement de l'association.
- Répondre aux questions en rapport avec l'animal. Vous serez la personne la mieux placée pour renseigner les éventuels adoptants.
- **Envoyer régulièrement des photos, des vidéos** pour alimenter son profil, et lui donner plus de chance d'être adopté.
- **Recevoir à votre domicile**, d'éventuels adoptants, pour un premier contact avec l'animal.

2. Que dois-je payer ?

- Pour devenir famille d'accueil, il faudra être **adhérent de l'association**. Il s'agit d'une cotisation de 10 pour une année et signer un contrat, lui aussi annuel.
- **La nourriture et accessoires sont à votre charge**. Nous recevons des dons et nous pouvons vous en fournir dès lors que vous vous déplacez au siège à Wintzenbach, mais les quantités ne sont pas suffisantes pour subvenir aux besoins de tous nos protégés.
- **Les frais vétérinaires sont à la charge de l'association**, mais vous devrez vous rendre chez un de nos vétérinaires partenaires. Si ce n'est pas le cas, vous devrez payer la différence de tarif.

3. Quelles sont les conditions ?

- Si vous possédez déjà des animaux, **ils devront être castrés ou stérilisés**; pour éviter toute portée non voulue, ou bagarre entre congénères.
- Il faudra également **une pièce de confinement**, notamment pour les chats, pour éviter les contaminations avec les animaux de la famille, le temps des soins.
- Aucune prise en charge ne se fera sans votre accord préalable !!
- Vous devez être en mesure de garder en accueil l'animal pour **une durée indéterminée**. Et de ce fait envisager votre organisation si vous deviez partir en vacances. N'ayant pas de refuge, nous ne sommes pas en mesure de reprendre le chien sans délais.

L'aventure vous tente?

Il ne vous reste plus qu'à nous renvoyer **le questionnaire famille d'accueil** ; vous le trouverez sur notre site internet : <https://laportedelespoir.org/questionnaire-dadoption/>

Il est à renvoyer accompagné de photos/vidéos des lieux où évoluera l'animal par mail à laportedelespoir@gmail.com

Alors nous espérons pouvoir vous compter parmi nos familles d'accueil très bientôt !

Association **La porte de l'Espoir**

Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Haguenau Volume 47 Folio 97

N° Siret : 841 767 304 00014